SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE DE DRUMMONDVILLE

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Drummondville, tenue le 4 juin 2020, à compter de 08 h 30, à l'hôtel de ville de Drummondville, **sous la présidence de monsieur le maire Yves Grondin**; cette séance est tenue selon les dispositions du règlement municipal no 3500.

Sont présents :

Les conseillères et les conseillers :

monsieur Dominic Martin, conseiller
madame Stéphanie Lacoste, conseillère
monsieur Daniel Pelletier, conseiller
madame Cathy Bernier, conseillère
monsieur Jean Charest, conseiller
madame Catherine Lassonde, conseillère
monsieur Alain D'Auteuil, conseiller
monsieur John Husk, conseiller
monsieur William Morales, conseiller
monsieur Alain Martel, conseiller
madame Annick Bellavance, conseillère

Absence motivée :

Sont également présents :

M. Tristan Deslauriers, directeur de cabinet
Me Marie-Eve Le Gendre, greffière adjointe

Lecture de la réflexion

Monsieur le maire déclare la séance ouverte et fait lecture d'une réflexion.

0669/06/20 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de monsieur Daniel Pelletier,

dûment appuyée par monsieur Alain Martel,

il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

0670/06/20 **Autorisation de fermetures de rues dans le cadre du projet Déconfiner finement : Les terrasses publiques**

Sur proposition de monsieur William Morales,

dûment appuyée par madame Catherine Lassonde,

il est résolu que la Ville de Drummondville autorise le projet « Déconfiner finement : Terrasses publiques ».

Par conséquent, la Ville autorise la fermeture des rues suivantes :

• Heriot : entre la rue Marchand et la rue Cockburn;
• Girouard : entre la rue Heriot et la rue Brock;
• Marchand : entre la rue Heriot et la rue Brock;

– la consommation d'alcool accompagnée d'un repas sur les rues précédemment mentionnées, à la Place Saint-Frédéric et sur la partie du stationnement P-5 (Saint-Frédéric) prévu à cet effet, entre midi et 22 heures, et ce, du 5 juin 2020 au 30 juin 2020, les vendredis, samedis et dimanches seulement;

– le directeur du Service des loisirs et de la vie communautaire ou à défaut le directeur général à signer, pour et au nom de la Ville de Drummondville, le formulaire de demande de permis de réunion à la Régie des alcools, des courses et des jeux, si nécessaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

0671/06/20 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Considérant que l'ordre du jour est épuisé;

sur proposition de monsieur Jean Charest,

dûment appuyée par monsieur Alain Martel,

il est résolu que l'assemblée soit levée à 8 h 35.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Yves Grondin, maire

Me Marie-Eve Le Gendre, greffière adjointe

La signature de ce procès-verbal équivaut à l'approbation de l'ensemble des présentes résolutions.